

# CONSEIL MUNICIPAL : compte rendu

## SEANCE ORDINAIRE DU 3 mars 2015

Date de la convocation : 24/02/2015

Sont Présents : Messieurs Nicolas MENUY, Michel DAVAL, Aurélien MOUGIN, Raphaël NOUVEAU, Fabrice PERRIN, Michel RICHARD, Pierre THOMET, Bernard VOYNNET, Mesdames Isabelle GRENOT, Sandra GRENOT, Michèle LIGEY BARTOLOMEU

Absent excusé : Nicolas PLANCHON, procuration à Michel RICHARD

La lecture du compte rendu de la séance du 19 février 2015 n'a soulevé aucune remarque particulière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime :

### COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2014 – BUDGET ASSAINISSEMENT

L'adjoint délégué présente le CA 2014. Ces chiffres sont en accord avec le compte de gestion établi par le comptable du trésor. Le CA est voté par les conseillers, hors la présence du Maire. Ensuite tous les membres du Conseil Municipal approuvent le compte de gestion établi par le receveur municipal.

CA 2014			
FONCTIONNEMENT			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Report N-1		54 227.09	68 980.58
Op. année	18 463.51	33 217.00	
	18 463.51	87 444.09	
INVESTISSEMENT			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Report N-1		51 215.01	21 320.26
Op. année	21 796.75	11 902.00	
Restes à réaliser	20 000.00		
	41 796.75	63 117.01	

Le Maire présente le BP 2015. Tous les membres du Conseil Municipal approuvent ce budget dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'établissent ainsi :

- Fonctionnement (dépenses) : 22 727 €
- Fonctionnement (recettes) : 97 260 €
- Investissement (dépenses et recettes) : 53 637 €

Et décident de reporter les résultats 2014 au R002 pour 68 980.58 € et au R001 pour 41 230.26 €.

## COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2014 – BUDGET FORET

L'adjoint délégué présente le CA 2014. Ces chiffres sont en accord avec le compte de gestion établi par le comptable du trésor. Le CA est voté par les conseillers, hors la présence du Maire. Ensuite tous les membres du Conseil Municipal approuvent le compte de gestion établi par le receveur municipal.

CA 2014			
FONCTIONNEMENT			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Report N-1		74 157.59	139 582.80
Op. année	38 163.62	103 588.83	
	38 163.62	177 746.42	
INVESTISSEMENT			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Report N-1	10 558.05		- 20 636.71
Op. année	31 476.71	21 398.05	
	42 034.76	21 398.05	

Le Maire présente le BP 2015. Tous les membres du Conseil Municipal approuvent ce budget dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'établissent ainsi :

- Fonctionnement (dépenses) : 231 120 €
- Fonctionnement (recettes) : 240 306 €
- Investissement (dépenses et recettes) : 53 637 €

Et décident de reporter les résultats 2014

Au R002 pour 118 946.09 € et au D001 pour 20 636.71 €

## COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2014 – BUDGET COMMUNE

L'adjoint délégué présente le CA 2014. Ces chiffres sont en accord avec le compte de gestion établi par le comptable du trésor. Le CA est voté par les conseillers, hors la présence du Maire. Ensuite tous les membres du Conseil Municipal approuvent le compte de gestion établi par le receveur municipal.

CA 2014			
FONCTIONNEMENT			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Report N-1		76 786.36	87 834.58
Op. année	346 429.47	357 477.69	
	346 429.47	434 264.05	
INVESTISSEMENT			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Report N-1		33 337.98	92 143.27
Op. année	191 925.99	307 731.28	
Restes à réaliser	57 000.00		
	248 925.99	341 069.26	

Le Maire présente le BP 2015. Tous les membres du Conseil Municipal approuvent ce budget dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'établissent ainsi :

- Fonctionnement (dépenses et recettes) : 521 244 €
- Investissement (dépenses et recettes) : 622 260 €

Et décident de reporter les résultats 2014 au R002 pour 87 834.58 € et au R001 pour 149 143.27 €.

### **LOYER MARS 2015 - LOGEMENT COMMUNAL – F3 RDC 6 RUE PAVEE**

- décident, de la gratuité du loyer à Madame Isabelle CHEVENEMENT pour le mois de mars 2015, hors charges.

### **REAMENAGEMENT LOGEMENT «20 RUE DE VESOUL » DEMANDE DE DETR**

- charge le maire de déposer un dossier de demande de subvention – Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux / programmation 2015 – concernant le réaménagement d'un logement « 20 rue de Vesoul ».

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée.

A ESPRELS, le 10 mars 2015

Le Maire, Michel RICHARD